

■ **AARIA Sàrl**, à Crissier, CH-550-1038684-1, achat et vente de biens d'équipements urbain et médical (FOSC du 08.09.2006, p. 15/3540822). Statuts modifiés le 17 avril 2008. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Pellet Pascal, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Lahbari Yonnesse, dont la part est portée de CHF 19'000 à CHF 20'000, lequel est élu président et continue à signer individuellement. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts de CHF 1'000, desquelles Lahbari Yonnesse est désormais titulaire. Signature individuelle est conférée à Monteiro José, de Grimisuat, à Lutry, gérant. Organe de révision: FIDUCONSULT YVERDON SA (CH-550-1025567-2), à Yverdon-les-Bains.

Registre journalier no 4822 du 18.04.2008  
(04446108 / CH-550.1.038.684-1)